

CSA-SD du 29 janvier 2026

Déclaration liminaire de la FSU



ENGAGÉ·ES
AU QUOTIDIEN

Madame la Directrice des services académiques,
Mesdames, Messieurs des services académiques,
Mesdames, Messieurs les représentant.es des personnels,

Le Premier Ministre n'a cessé de réclamer aux parlementaires de s'accorder pour donner un budget à la France. Mais des raisons expliquent pourquoi les discussions budgétaires pour l'Ecole furent longues. Le Premier Ministre oublie que la politique menée depuis 2017 ne facilite pas le compromis : elle est celle d'un ancien DGESCO aujourd'hui Ministre en exercice de l'Education. Pourquoi les parlementaires tiendraient-ils compte de ses demandes quand ce dernier s'est illustré dans une réforme du lycée qui augmente les inégalités de genre, dans une réforme inachevable des baccalauréats ? Un compromis n'est possible que si le constat d'une situation est partagé entre les parties. Or le Ministre est bien incapable de présenter le constat de ses échecs. Les parlementaires ont alors toute latitude pour affirmer tout et son contraire, ou d'entériner de mauvaises décisions. Sur la question du téléphone portable au lycée, la précipitation est une énième répétition de ce qu'il ne faut pas faire.

Le compromis exige de faire confiance au cadre démocratique, c'est-à-dire à la délibération argumentée, qui repose sur les réalités des établissements, comme le fait la FSU en instance et comme elle le fait aujourd'hui en présentant ces réalités.

Les dotations horaires sont insuffisantes. En 2025-26, hors éducation prioritaire, plus de la moitié des collégiens est scolarisée dans une classe de 26 élèves ou plus. L'argument de la baisse démographique ne tient pas. On impose aux 19 établissements aux effectifs les plus élevés ces conditions : 70,6 % de leurs élèves sont dans une classe de 26 élèves ou plus. Les moyens attribués pour 2026-2027 maintiendront cette situation. Alors qu'il n'y a que 5 divisions de moins prévues par rapport à janvier 2025, la baisse horaire n'est pas de 150 heures postes et HSA mais de 551,2 heures postes et HSA, soit 27 ETP. Nous avions signalé les bienfaits des petits groupes en Français et en Mathématiques quand ils n'étaient pas de niveau. Cette réalité est balayée.

En lycée, ce que les collègues de Racan avaient exprimé en mai 2025 suite à l'insuffisance des moyens et à la fermeture d'une Terminale se réalise. Voici ce qu'ils disent en septembre 2025 : « La baisse de la dotation horaire engendre une baisse d'autonomie qui a des conséquences sur les options maths expertes, maths complémentaires et latin réduites à 2h30 au lieu des 3h obligatoires et légales ». Pour faire suite à une défaillance passée du Service public, ils disent aussi : « La classe de Première STMG en français, n'a pas la demi-heure supplémentaire (3h de cours au lieu de 3h30). Les classes de première générale ont pu obtenir en reportant la demi-heure des cinq classes de seconde sur les premières, pour pallier le manque d'un professeur en lettres en début d'année précédente. » Leur réalité sera-t-elle encore balayée ?

En lycée professionnel comme en Ulis et en Segpa, nous constatons aussi qu'au regard du public accueilli, le manque de moyens conduit à accueillir trop d'élèves dans les classes alors qu'il faudrait les multiplier pour assurer des conditions de travail et d'étude apaisées et propices aux apprentissages. Il faudrait aussi offrir plus de places dans les filières demandées par les élèves afin qu'ils évitent de vivre une année difficile en Seconde générale ou dans une structure inadaptée. Ces réalités seront-t-elles encore balayées ?

L'éducation physique et sportive est indispensable pour que les élèves s'approprient leurs corps, se respectent et respectent les autres. La Science démontre les effets bénéfiques en matière

d'apprentissages, de santé physique et psychique. Pourtant l'EPS manque de moyens : cette réalité sera-t-elle encore balayée ?

Enfin, l'urgence à agir en matière de santé mentale des adolescents n'est toujours pas prise au sérieux. Pourtant les experts et les professionnels ne cessent de le rappeler, comme l'actualité douloureuse. Le dernier CSAD de 2025 s'est déroulé après l'assassinat d'un collègue à Nogent-sur-Marne. Le premier CSAD Second degré de 2026 se déroule après la tentative d'assassinat d'une collègue de Sanary-sur-Mer. Nous adressons toutes nos pensées aux familles et proches des victimes. Pour que plus personne ne soit meurtri par ces drames, nous demandons que débute enfin une action d'ampleur qui permette aux élèves d'être accueillis, écoutés et accompagnés.

En Sarthe comme en France, les moyens sont insuffisants pour « assurer à l'individu et à la famille, les conditions nécessaires à leur développement ». Jusqu'à quand ce droit constitutionnel sera-t-il balayé ?

Dans la préparation de la rentrée prochaine, la FSU souhaite que les CSAD soient pleinement démocratiques. Ecouter et être écouté ne sont qu'un pré-requis. Pour être pleinement démocratique, il faudrait une « capacité de faire » pleinement partagée entre l'administration et les représentant.es élus.es des personnels. Avant 2017, on nommait cela, le paritarisme. Il ne tient qu'au gouvernement de le rétablir et qu'à l'administration, sans attendre, de le faire pleinement vivre afin de profiter de l'expertise de ses agent.es pour réussir les rentrées et les évolutions nécessaires de l'École.